

L'option des frais d'acquisition reportés (FAR) n'est plus offerte depuis le 1<sup>er</sup> juin 2023. Si vous avez souscrit des parts d'un Fonds de placement garanti Cinq à Vie<sup>MC</sup> au titre de cette option avant cette date, votre barème FAR continuera à s'appliquer, tel qu'il est décrit dans le présent document.

## BREF APERÇU

**Date de création du Fonds :** Novembre 2012  
**Valeur totale (en milliers) :** S/O  
**Valeur liquidative par part :** S/O  
**Nombre de parts en circulation :** S/O  
**Ratio des frais de gestion (RFG) :** 1,81 % – Estimation  
**Gestionnaire de portefeuille :** Corporation Fiera Capital  
**Taux de rotation du portefeuille :** S/O  
**Code du Fonds – Frais d'acquisition reportés (FAR) :** TLC954  
**Code du Fonds – Frais d'acquisition initiaux (FAI) :** TLC955  
**Dépôt initial minimum :** Ces fonds ne sont pas disponibles pour de nouvelles ventes. Dépôts supplémentaires, dépôts en vigueur ou nouveaux par prélèvement automatique (PPA), fermés depuis le 3 mars 2020.

## DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Le Fonds investit principalement dans des titres canadiens du marché monétaire et dans des titres à revenu fixe dont l'échéance est à court terme.

## Les 10 principaux placements du Fonds

au 31 décembre 2023

Obligations de l'État canadien, 3,250 %, 1 <sup>er</sup> septembre 2028	17,19 %
Canadian Credit Card Trust II, 2,719 %, 24 novembre 2024	5,18 %
Capital Power Corp., 5,816 %, 15 septembre 2028	4,83 %
Fédération des Caisses Desjardins du Québec, 1,992 %, 28 mai 2031	4,58 %
Athene Global Funding, 2,100 %, 24 septembre 2025	4,27 %
Banque Équitable, 3,362 %, 2 mars 2026	4,21 %
WTH Car Rental ULC, 6,028 %, 20 février 2027	4,08 %
Glacier Credit Card Trust, 6,881 %, 20 septembre 2028	4,02 %
Fiducie cartes de crédit Eagle, 3,450 %, 17 juillet 2024	3,94 %
CARDS II Trust, 3,127 %, 15 novembre 2024	3,89 %

**Total** **56,19 %**

**Nombre total de placements : 28**

**Répartition des placements** au 31 décembre 2023



## QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds selon l'option de garantie 75/100, après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. De plus, le rendement effectif dépendra de votre situation fiscale personnelle.

### Rendement moyen

Un placement de 1 000 \$ dans le Fonds effectué le 31 décembre 2013 s'élèverait aujourd'hui à 1 008,07 \$, ce qui correspond à un rendement annuel moyen de 0,08 %.

### Rendements annuels



■ FPG d'obligations canadiennes à court terme ivari – TS/TS2 (catégorie similaire)

Le graphique montre le rendement d'une catégorie similaire au cours de chacune des 10 dernières années. La valeur était à la hausse pendant 6 années et à la baisse pendant 4 années. Aux fins d'illustration. Le rendement réel du fonds distinct pourrait être différent.

## QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements pourrait baisser. Veuillez vous reporter à la rubrique « Risques associés aux fonds distincts » du Cahier de renseignements sur les fonds pour prendre connaissance des risques associés au Fonds.



## Y A-T-IL DES GARANTIES?

Offert aux termes d'un contrat d'assurance, ce fonds distinct prévoit des garanties qui peuvent protéger vos dépôts en cas de baisse des marchés, sous réserve de certaines limites. Le RFG comprend le coût d'assurance lié à ces garanties. Veuillez consulter le Cahier de renseignements et le contrat pour en savoir plus.

## À QUI LE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Le Fonds est destiné aux investisseurs ayant un horizon de placement à court terme, qui cherchent un certain revenu et qui sont prêts à accepter une variation faible de la valeur de leur portefeuille.

## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des parts du Fonds.

### 1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Modalités
Frais d'acquisition reportés (FAR) [pourcentage du prix de l'achat initial de parts FAR] L'option des frais d'acquisition reportés (FAR) n'est plus offerte depuis le 1 <sup>er</sup> juin 2023. Si vous avez souscrit des parts d'un Fonds de placement garanti Cinq à Vie <sup>MC</sup> au titre de cette option avant cette date, votre barème FAR continuera à s'appliquer, tel qu'il est décrit dans le présent document.	Retrait des parts : 1 <sup>re</sup> année suivant le dépôt 6 % 2 <sup>e</sup> année suivant le dépôt 6 % 3 <sup>e</sup> année suivant le dépôt 5 % 4 <sup>e</sup> année suivant le dépôt 5 % 5 <sup>e</sup> année suivant le dépôt 4 % 6 <sup>e</sup> année suivant le dépôt 3 % 7 <sup>e</sup> année suivant le dépôt 2 % 8 <sup>e</sup> année suivant le dépôt 1 % 9 <sup>e</sup> année suivant le dépôt 0 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>Il s'agit d'un taux fixe qui est déduit du montant de la vente.</li> <li>Lorsque vous achetez des parts du Fonds, nous versons une commission pouvant atteindre 5 %. Les frais d'acquisition reportés que vous payez nous sont versés.</li> <li>Vous pouvez vendre, chaque année, jusqu'à 10 % de vos parts sans frais d'acquisition reportés.</li> <li>Les frais d'acquisition reportés ne s'appliquent pas aux transferts entre les fonds détenus dans le contrat.</li> </ul>

### 2. Frais permanents du Fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'exploitation et les taxes applicables au Fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour plus de détails sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter votre contrat d'assurance.

Garantie (échéance/décès)	RFG – estimatif (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
75/100	1,81 % – Estimation

#### Frais de la garantie du retrait viager (GRV)

- Les frais GRV de 0,40 % sont prélevés à même le contrat.

#### Commission de suivi

Tant que vous détenez des parts du Fonds, nous versons à votre conseiller une commission de suivi pour les services et les conseils qu'il vous offre. Cette commission est payée à même les frais de gestion et son taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez :

- Frais d'acquisition initiaux – à hauteur de 0,75 % de la valeur de votre placement chaque année
- Frais d'acquisition reportés – à hauteur de 0,25 % de la valeur de votre placement chaque année

## ET SI JE CHANGE D'IDÉE?

**Vous pouvez revenir sur votre décision à l'égard des transferts dans les deux jours ouvrables suivant la première des ates suivantes à survenir :**

- la date à laquelle vous recevez la confirmation, ou
- cinq jours ouvrables après son envoi.

Vous devez nous aviser de l'annulation par courriel, télécopie ou courrier. Le montant remboursé au fonds d'origine correspond au montant le moins élevé entre le montant que vous avez transféré et la valeur marchande, en cas de baisse. Le montant remboursé ne vise que la transaction en question et comprend un remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez versés à l'égard de la transaction annulée.

## RENSEIGNEMENTS

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et le Cahier de renseignements. Vous pouvez nous contacter comme suit :

ivari	Sans frais : 1-800-846-5970
C.P. 4241, Station A	Courriel : conversation@ivari.ca
Toronto (Ontario) M5W 5R3	ivari.ca

**Toute somme affectée à un fonds distinct est investie aux risques du titulaire de contrat et peut prendre ou perdre de la valeur.**

ivari<sup>SM</sup> et les logos d'ivari sont des marques de commerce détenues par ivari Holdings Inc.